



Etablissement Hospitalier Universitaire EHU ORAN

Route de Sidi Maârouf, Usto – Oran

NIF : 40801600003104500010

**2eme AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE
CAPACITES MINIMALES N° 04 /2026 après infrcu
tuosité**

Renouvellement des réseaux anti-incendie

L'Etablissement Hospitalier et Universitaire – EHU d'Oran – lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales pour **Renouvellement des réseaux anti-incendie** au profit de l'EHU d'Oran

Les Soumissionnaires admis à concourir sont ceux dont les capacités répondent aux critères d'éligibilité sous cités :

- Ayant un certificat de qualification et de classification professionnelle dans le domaine travaux hydraulique (activité principale) ou travaux bâtiment, de **catégorie 03 ou plus**, en cours de validité .
- Ayant réalisé au moins un projet de même nature. Justifiés par une attestation de bonne exécution délivrée par un service contractant public, en cas l'attestation de bonne exécution ne porte pas les circonstances du projet, le soumissionnaire doit joindre un devis ou contrat des travaux.

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges au service des marchés publics, contre paiement à L'Agent Comptable de L'EHU de la somme de cinq mille dinars (5.000 DA), représentant les frais de documentation.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, qui sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées. Ces enveloppes sont mise dans une enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales n° /2026
Renouvellement des réseaux anti-incendie au profit de l'EHU d'Oran
« À N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES
OFFRES »

à l'adresse suivante :

**Etablissement Hospitalier et Universitaire d'Oran
– Service des marchés-
Route de Sidi Marouf – USTO – Oran**

Elles doivent contenir les pièces citées dans le cahier des charges, article 08 notamment :

Dossier de candidature :

- Déclaration de candidature
- une déclaration de probité ; jointe en annexe, renseignée en totalité, datée et signée
- les statuts pour les sociétés ;
- Une copie du Registre de commerce électronique.
- Extrait du casier judiciaire du gérant de l'entreprise ou du Directeur Général de l'entreprise datant de moins de trois (03) mois.
- Une Copie d'attestation justifiant l'accomplissement des comptes sociaux pour les sociétés de l'exercice en cours délivrée par les antennes locales du centre national du registre de commerce.
- Une copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier de paiement portant la mention non inscrite au fichier des fraudeurs.
- Numéro d'identification fiscale (NIF).

- Attestation de mise à jour : CNAS + CASNOS + CACOBATH en cours de validité.
- Les bilans comptables des trois derniers exercices certifiés par un commissaire aux comptes et visés par les services des impôts. Les soumissionnaires ayant moins de trois ans d'existence doivent joindre le bilan du dernier exercice ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires :
- **Pour la capacité professionnelle** : certificat de qualification et de classification professionnelle dans le domaine des Travaux hydraulique (activité principale) ou travaux bâtiment, de **catégorie 03 ou plus** en cours de validité.
- **Pour la capacité technique** : attestation de bonne exécution d'un projet de même nature ,délivrée par service contractant public

Offre technique :

- Déclaration à souscrire (modèle en annexe),
- Les fiches techniques précisant les spécifications et les caractéristiques techniques des équipements proposés ; Tous documents, schémas et plans techniques ainsi que prospectus des équipements devront être joints à l'offre technique.
- L'origine du matériel et sa provenance,
- Engagement sur le délai d'exécution selon le modèle joint
- Les moyens matériels justifier par des factures d'achat ou PV élaborer par un notaire ou huissier de justice ou expert juridique et pour les moyens roulant justifié par carte grise et assurance en cours de validité.
- Les moyens humains à mobiliser pour la réalisation des prestations avec CV du personnel, CNAS CASNOS et diplôme.
- Le planning des travaux et les délais d'exécution,
- PV visite de site
- Le mémoire technique justificatif
- Le présent cahier des charges paraphé et signé avec la mention « lu et accepté »,

Offre financière :

- La lettre de soumission ;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE);
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;

La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) Jours** à compter de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans la presse nationale. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la préparation des offres de 08h30 à 13h00 au service des marchés et l'ouverture des plis aura lieu le même jour à 13h00 en présence des soumissionnaires.

Tout soumissionnaire désirant obtenir des éclaircissements sur le contenu du présent cahier des charges est tenu d'adresser une demande d'éclaircissements au service contractant par écrit à L'Etablissement Hospitalier et Universitaire– EHU d'Oran.

Toute demande d'éclaircissements doit être formulée au moins dix (10) jours avant la date de dépôt des offres.

A rappeler que cet avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à la réunion de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres qui se tiendra le même jour de La date de dépôt des offres à 13 H00 à la salle de réunion de l'administration.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres, pendant une durée de trois (03) mois augmentée de la période de préparation des offres sa compter de la date de dépôt des offres.

Dans le cas de l'entreprise attributaire d'un marché public, le délai de validité des offres est prorogé systématiquement, d'un mois supplémentaire.

Toute offre non conforme au cahier des charges sera rejetée.

Le Directeur Général